

ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP

PROGRAMME DE FORMATION · APPUIS 2 · Organisme de formation certifié Qualiopi

DURÉE 7 h — 1 jour	PUBLIC Professionnels, responsables d'établissements, référénts handicap	FORMAT Présentiel · inter / intra	DÉLAI D'ACCÈS ≥ 15 j après contractualisation	TARIF Nous consulter
------------------------------	---	--	--	--------------------------------

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Rendre une structure accessible, c'est garantir à tous l'égalité d'accès. Cette formation donne les repères légaux et pratiques pour évaluer et améliorer l'accessibilité, et pour mobiliser les dispositifs de compensation du handicap.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les obligations légales en matière d'accessibilité
- Identifier les différents types d'accessibilité
- Évaluer et améliorer l'accessibilité de sa structure
- Connaître les aides à la compensation (MDPH, PCH...)
- Sensibiliser les équipes à l'accessibilité universelle

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les obligations d'accessibilité
- Évaluer l'accessibilité d'une structure
- Mobiliser les aides à la compensation
- Sensibiliser les équipes

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module 1 — Cadre légal

Loi 2005 et obligations.

Module 2 — Accessibilité physique

Bâtiments et espaces.

Module 3 — Numérique & cognitive

Accessibilité élargie.

Module 4 — Compensation

MDPH, PCH, droits et dispositifs.

Module 5 — Audit

Plan d'amélioration.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une accessibilité mieux maîtrisée
- Une structure plus inclusive
- Des aides à la compensation mobilisées

SITUATIONS PROFESSIONNELLES CONCERNÉES

- Mise en conformité d'un établissement
- Rôle de référent handicap
- Audit et plan d'amélioration

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, démonstrative et participative.

Apports, études de cas, mises en situation et jeux de rôle.

Échanges de pratiques entre pairs.

Supports remis ; salle équipée d'un vidéoprojecteur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement à l'entrée.

Évaluation des acquis en cours de formation.

Questionnaire de satisfaction « à chaud ».

Bilan transmis au commanditaire.

PRÉREQUIS & CADRE

Prérequis : aucun.

Sanction : attestation de fin de formation.

Effectif : 4 à 12 participants.

Intervenant : formateur expérimenté.

ACCESSIBILITÉ

Centre habilité PMR.

Référent handicap : 06 50 88 93 33.

Adaptation possible en INTRA.

FINANCEMENT

OPCO, employeur,

financement individuel.

Aide au montage du dossier.

CONTACT

APPUIS 2 — 24 rue de la Plaine,

68120 PFASTATT

contact@appuis2.fr · 06 50 88 93 33